



Communiqué de presse

Date: 06.07.2023

Sa provision de cigarettes? Dans des boites de conserve

Un chauffeur de poids lourd bulgare en provenance de Sofia a été intercepté lors de son arrivée à l'aéroport de Genève. Il s'apprêtait à quitter la Suisse pour effectuer des voyages de service depuis la France. Il n'avait pas déclaré qu'il emportait plus de 11 kilos de viande et presque 1400 cigarettes en transit.

Le 4 juillet dernier, les collaborateurs de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) ont intercepté un Bulgare de 42 ans, qui s'apprêtait à franchir la frontière avec de la marchandise non-déclarée. Un contrôle aux rayons X a révélé que des boites de conserve se trouvaient dans son bagage. Il s'est avéré qu'elles contenaient de la viande pour 12,6 kilos bruts. Lors de l'examen, les douaniers ont toutefois constaté que certaines étaient plus légères. Questionné sur la raison, l'homme a avoué que des cigarettes y avaient été cachées. Quelque 720 pièces avaient en effet été placées dans six d'entre elles. Quatre cartouches et six paquets supplémentaires faisaient également partie de ses effets personnels. Au total, il transportait 1390 cigarettes et 11,6 kilos de viande en sus des quantités en franchise.

Le ressortissant bulgare, en provenance de Sofia, était en partance pour la France. Il a expliqué que la marchandise faisait office de provision pendant ses voyages de service. Comme il n'avait pas déclaré la marchandise en transit, il a reçu une amende de plusieurs centaines de francs pour infraction à la loi sur les douanes et à la loi sur le tabac.

Marchandises, personnes et moyens de transport

L'OFDF a pour mission de contrôler les marchandises, les personnes et les moyens de transport en fonction de la situation et des risques. Le programme de transformation DaziT en cours jusqu'en 2026 verra notamment la numérisation des processus et l'uniformisation de la formation dans ces trois domaines de contrôle. À cet horizon, l'OFDF sera encore mieux en mesure d'assurer la sécurité globale de la population, de l'économie et de l'État à la frontière

Communiqué de presse

Légendes : Photo 1: Le contrôle aux rayons X a décelé des boîtes de conserve dans le bagage.

Photo 2 : De la viande mais aussi des cigarettes se trouvaient dans ces boîtes.

Photo 3 et 4 : Quelque 720 pièces avaient réussi à trouver place dans six boîtes de conserve.

Renseignements :

Service de presse, OFDF
058 462 67 43, medien@bazg.admin.ch